

Sémantique argumentative et compositionnalité

Ana-Maria Cozma

Cette communication abordera la question de la compositionnalité à travers le prisme de la sémantique argumentative. La compositionnalité sera entendue ici dans son acception la plus large, comme rendant compte des sens possibles d'une expression complexe sur la base des sens et des modes de combinaison de ses parties (Pelletier, 2006 : 714). Nous ne questionnerons pas ici le principe de compositionnalité du sens, mais viserons principalement à explorer la sémantique argumentative à la lumière de ce principe (ce qui nous amènera éventuellement à discuter les critiques qui lui sont parfois faites).

Nous discuterons ici plusieurs théories sémantiques de l'argumentation : « l'argumentation dans la langue » d'Anscombe et Ducrot (1983), ainsi que la « théorie des topoï » qui la prolonge ; la « théorie des blocs sémantiques » (Carel 2000, 2001) ; « la sémantique des possibles argumentatifs » (Galatanu 2002 a, b, 2006, 2009).

Chacune de ces théories vise à décrire la charge argumentative inscrite dans le lexique de la langue, ainsi que la manière dont la langue contraint les orientations argumentatives des expressions linguistiques, notamment à travers différents types de connecteurs ou d'opérateurs. La théorie des topoï met l'accent sur le fait qu'il y a, attachés à la langue, des « arrière-plans argumentatifs », des « principes généraux » sur lesquels s'appuient les raisonnements, et qui indiquent le chemin à prendre pour relier arguments et conclusions (1995a : 89) ; ce cheminement pouvant être contraint par des opérateurs/ connecteurs argumentatifs (*peu, ne...que, etc.*). Quant à la théorie des blocs sémantiques, elle reprend l'idée d'une interdépendance argument-conclusion fondatrice du sens argumentatif, ainsi que l'idée introduite par les « topoï intrinsèques » et les « topoï extrinsèques » : les « blocs d'argumentation interne » fondent la signification, tandis que les « blocs d'argumentation externe » renvoient aux faisceaux de discours associés à l'expression décrite. De la même manière, la théorie sémantique des possibles argumentatifs décrit la signification intrinsèque du mot (dans le « noyau » et les « stéréotypes ») et celle extrinsèque (à travers les « possibles argumentatifs » et les « déploiements argumentatifs »), tout en faisant, de plus, une large place à la modalisation (évaluation axiologique et non seulement) à tous les niveaux de signification. Enfin, il existe de nombreux connecteurs, « opérateurs », « mots du discours » qui ont été décrits par les sémantiques argumentatives. Ducrot (2002), par exemple, distingue trois catégories de « mots-outils » : (a) les connecteurs argumentatifs (*donc, pourtant, etc.*), (b) les articulateurs (*mais*, qui articule des argumentations, et non pas un argument et une conclusion), (c) les opérateurs (modificateurs : *peu, un peu, très, etc.* ; internalisateurs : *en vain, certains trop, etc.*). Ailleurs, l'on parle de « cadres énonciatifs » (Anscombe 1989, 1990), de « principe argumentatif d'enchaînement progressif » (Creus et Barbisan, 2009) ou de « collocations argumentatives/ motivées argumentativement » (Dubreil, 2006).

Notre communication abordera une partie de ces notions introduites par les sémantiques argumentatives, afin de voir quel est leur apport pour la description du sens compositionnel. Certaines de ces notions renvoient en effet à des modes de combinaison de sous-parties d'expressions complexes : les connecteurs créent des enchaînements de type argument-conclusion, les articulateurs opèrent à un niveau supérieur, mettant en relation deux

argumentations, et les opérateurs agissent sur la relation argument-conclusion en la renforçant/affaiblissant (les modificateurs), ou bien en l'intégrant à la signification interne de l'expression complexe ainsi formée (les internalisateurs). Les contraintes auxquelles renvoient ces catégories de mots relèvent donc d'un principe de compositionnalité.

Cependant, si les 'mots-outils' sont abordés dans une perspective compositionnelle (étant vus comme spécialisés pour 'composer' le sens), il n'en est pas de même pour les autres catégories de mots, de sorte que dans un énoncé dépourvu de 'mots-outils argumentatifs' on ne dispose pas de moyens pour rendre compte du rapport entre l'expression dans sa totalité et les parties qui la composent. Cela dit, la description du lexique en termes de 'blocs sémantiques' ou de 'noyau, stéréotypes et possibles argumentatifs' – qui explicitent au fond des orientations argumentatives potentielles –, n'est pas sans présenter certains liens avec l'idée de compositionnalité. C'est principalement cette remarque que nous allons approfondir, en mettant en parallèle la description de la signification de quelques lexèmes avec différents contextes d'occurrence.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.C.** (1989) « Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive », *Revue québécoise de linguistique*, 18/1, pp.13-56.
- (1990) « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles », in J.C. Anscombre, G. Zaccaria (éds.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan, Edizioni Unicopli, pp. 43-150.
- Anscombre J.C., Ducrot, O** (1983) *L'argumentation dans la langue*, Paris, Liège, Mardaga.
- Carel M.** (2000) « Lexique et argumentation », in A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. Van Raemdonck (éds.), *Actes du XXIIème Congrès de Linguistique et Philologie Romanes*, Bruxelles, 23-29 juillet 1998, volume VII, Max Niemeyer Verlag, pp. 93-99.
- (2001) « Argumentation interne et argumentation externe au lexique: des propriétés différentes », *Langages*, 142, pp. 10-21.
- Carel M., Ducrot O.** (1999) « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française*, 123, pp. 6-26.
- Creus S., Barbisan L. G.** (2009) « Étude linguistique d'expressions idiomatiques dans le cadre de l'argumentation dans la langue » ; in I. Everad, M. Pierrard, L. Rosier (éds.) *Représentations du sens linguistique III. Actes du colloque international de Bruxelles (2005)*, Bruxelles, De Boeck, Duculot, pp. 175-187.
- Dubreil E.** (2006) *La dimension argumentative des collocations textuelles en corpus électronique spécialisé au domaine du TAL(N)*, Thèse de doctorat, Université de Nantes.
- Ducrot O.** (1983) « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *Cahiers de linguistique française*, 5, 7-36.
- (1995a) « Topoi et formes topiques », in J.-C. Anscombre (éd.), *La théorie des topoï*, Paris, Kimé, p.85-99.
- (1995b) « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 24, pp. 145-165.
- (2001) « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, 142, pp. 22-40.
- (2002) « Les internalisateurs », dans Andersen et Nolke (éds.) *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, 301-323, Berne, Peter Lang.
- Ducrot O. et al.** (1980) *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot O., Carel M.** (1999) « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française*, 123, pp. 27-40.
- Galatanu O.** (2002a) « Le concept de modalité: les valeurs dans la langue et dans le discours », in O. Galatanu (éd.) *Les valeurs, Séminaire « Le lien social », 11-12 juin 2001, Nantes, organisé par le CALD- GRASP*, Nantes, Maison des sciences de l'homme Ange Guépin, pp. 17-32.
- (2002b) « La dimension axiologique de l'argumentation », in M. Carel (éd.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, pp. 93-107.
- (2009) « L'Analyse du Discours dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs : les mécanismes sémantico-discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale », in J. Longin, N. Garric (éds.) *L'analyse linguistique de corpus discursifs: des théories aux pratiques, des pratiques aux théories*, *Les Cahiers LLL*, 3.
- Pelletier F. J** (1994) « The principle of compositionality », in *Topoi*, 13, pp. 11-24.
- (2006) « Compositionality : Philosophical Aspects », in *Encyclopedia of Language & Linguistics*, vol. 2, pp. 712-716.